



Commune de
Villetaneuse

C.C.A.S
SEANCE ORDINAIRE DU 04 OCTOBRE 2023
A 11 HEURES
En Mairie- Salle du 3^e étage
1 Place de l'Hôtel de Ville
93 430 VILLETANEUSE

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Le mercredi 4 octobre 2023, à 11 h, les membres du Conseil d'Administration se sont réunis à l'Hôtel de Ville de Villetaneuse, 1 place de l'Hôtel de Ville, en séance extraordinaire, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président, le vendredi 29 septembre 2023 (L.2121-17 du Code général des collectivités territoriales) suite à l'absence de quorum lors de la séance du 27 septembre 2023 dont la convocation a été adressée le 20 septembre 2023, conformément aux articles L.2121-10, et 12 du Code général des collectivités territoriales.

Étaient présents :

Majide AMMAD, Vice-Président du C.C.A.S.,
Fathia BELGUESMIA, Elisabeth FAYE, membres du Conseil d'Administration.

Était absente, représentée :

Dyhia BOUDAA représentée par Majide AMMAD

Étaient absents, excusés :

Dieunor EXCELLENT, Tarik ZAHIDI, Yasmina ESSOM, Abdelkader BEKLI, Géry BRANQUART, Maurice MENDES DA COSTA, Amadou DIALLO.

Étaient absentes, non excusée :

Fatoumata SAKHO, Carinne JUSTE.

Nombre de membres en exercice : **13**

Nombre de présents : **3**

Nombre de pouvoirs : **1**

Nombre de votants : **4**

Majide AMMAD, Vice-Président du C.C.A.S., ouvre la séance à 11h07.

➤ LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S. EN DATE DU 04 OCTOBRE 2023.

Date et numéro de l'acte	Objet	Vote
Délibération n°D/2023/27.09/01 Examinée le: 27/09/2023	Approbation du Procès-verbal de la séance du Conseil d'Administration du 5 Juillet 2023.	APPROUVÉE
Délibération n°D/2023/27.09/02 Examinée le: 27/09/2023	Décisions prises par le Vice-Président dans le cadre de sa délégation	PREND ACTE
Délibération n°D/2023/27.09/03 Examinée le: 27/09/2023	Décisions prises par la Commission Permanentes des Aides Facultatives d'Urgence	PREND ACTE
Délibération n°D/2023/27.09/04 Examinée le: 27/09/2023	Convention de partenariat entre le C.C.A.S et le groupe hôtelier « Hôtel Première Classe » Saint-Brice-Sous-Forêt relative à la prise en charge des nuitées d'hôtel en application du principe de l'inconditionnalité de l'accueil,	APPROUVÉE
Délibération n°D/2023/27.09/05 Examinée le: 27/09/2023	Règlement intérieur des activités, animations et sorties du C.C.A.S - Pôle Autonomie et Inclusion,	APPROUVÉE
Délibération n°D/2023/04.10/06 Examinée le: 04/10/2023	Convention de partenariat entre le C.C.A.S et l'E.I Diversanté de Madame Assata DOUMBIA relative au projet la santé dans l'assiette.	APPROUVÉE
Délibération n°D/2023/04.10/07 Examinée le: 04/10/2023	Aides financières exceptionnelle (aide à la régulation d'une dette de restauration scolaire)	APPROUVÉE
Délibération n°D/2023/04.10/08 Examinée le: 04/10/2023	Aides financières exceptionnelle (aide au règlement de la facture des pompes funèbres)	APPROUVÉE
Délibération n°D/2023/04.10/09 Examinée le: 04/10/2023	Aides financières exceptionnelle (aide à la régulation d'une dette restauration scolaire)	APPROUVÉE
Délibération n°D/2023/04.10/10 Examinée le: 04/10/2023	Aides financières exceptionnelle (aide au règlement de la facture des pompes funèbres)	APPROUVÉE
Délibération n°D/2023/04.10/11 Examinée le: 04/10/2023	Aides financières exceptionnelle (aide loyer)	APPROUVÉE
Délibération n°D/2023/04.10/12 Examinée le: 04/10/2023	Aides financières exceptionnelle (aide loyer)	APPROUVÉE



Affiché le : 11/10/2023

L'ordre du jour étant épuisé, et les membres du Conseil d'Administration n'ayant plus de question à poser, **Majide AMMAD** lève la séance à 11h45 en remerciant ceux-ci de leur présence.

Les membres du Conseil d'Administration sont invités à signer la feuille de présence.



Etabli à Villetaneuse, le 05 octobre 2023,
Le Vice-Président du C.C.A.S.,

Majide AMMAD.